



Les Chaptalines Domicile

SERVICE

Période d'intervention et condition de remplacement.

Le SAAD «Les Chaptalines» est un service prestataire, ce qui vous offre une grande simplicité et souplesse d'utilisation : le personnel est salarié de l'entreprise.

Le choix de vos aides à domicile est important, il s'agit de personnes qui vous accompagnent au quotidien. C'est pourquoi nous veillons à la qualification et à la formation de nos salariés. Leur recrutement est basé sur une évaluation complète de leurs compétences.

En cas d'indisponibilité de votre aide à domicile (congé, maladie...), nous assurons la continuité du service. Nous vous contacterons au préalable pour vous en aviser.

Vous recevrez ensuite une facture par mois pour le service rendu. Pour plus de facilité nous préconisons le règlement par prélèvement.

